



Centre de Ressources pour la Politique de la Ville - PACA



FICHE EXPERIENCE

Formation-action inter-partenaire à la GUSP, Bouches-du-Rhône

MOTS CLES : Démarche expérimentale
Qualification commune
Mise en pratique territoriale

• GENESE DU PROJET

Dans le courant de l'année 2009, la préfecture des Bouches-du-Rhône a souhaité l'évaluation des conventions de gestion urbaine de proximité conclues entre les organismes HLM et l'Etat, ouvrant droit à un abattement de la TFPB (Taxe Foncière sur les propriétés bâties). Cet exercice a conduit à dresser les atouts et les limites de la GUSP dans le département. La Préfecture a alors exprimé le besoin d'une formation action inter-partenaire sur la GUSP à l'échelle du département. Elle a sollicité l'appui méthodologique de l'Association Régionale Hlm PACA & Corse au titre de ses missions d'animation inter-organismes et de l'expérience capitalisée en la matière. Une assistance à maîtrise d'ouvrage a été apportée, avec un appui d'expertise de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), notamment pour l'élaboration d'un cahier des charges.

L'Institut de Formation à la Maîtrise d'Ouvrage (IFMO) a été sollicité pour élaborer un module de formation destiné aux agents de terrains de l'Etat, des collectivités locales et des bailleurs sociaux.

• OBJECTIFS DE L'ACTION

Mettre en place une démarche expérimentale pour développer le partenariat au niveau institutionnel et local. Acquérir une connaissance de la culture professionnelle des uns et des autres et une qualification commune autour de la GUSP.

Déclencher une dynamique sur les territoires : mise en pratique par un diagnostic partagé et la co-production d'outils et méthodes d'amélioration du fonctionnement du quartier.

Pérenniser la dynamique partenariale sur sites par la constitution de réseaux d'acteurs de terrain et dupliquer par la consolidation d'un dispositif de formation.

• ACTEURS ET MODALITES DE PORTAGE

Le comité de pilotage de la démarche, composé de représentants de l'Etat, l'AR Hlm PACA & Corse et l'USH, des bailleurs sociaux, des EPCI et des communes concernées (soit une douzaine de participants), se réunissait régulièrement pour préciser les objectifs et les modalités de mise en œuvre du projet, évaluer le déroulement de la formation et proposer des orientations (logistique, pédagogique, ...) au regard des bilans (taux de présence, retours de satisfaction des stagiaires, niveau d'implication, ...).

Il a été fait appel à l'IFMO, avec lequel une formation sur la rénovation urbaine avait déjà été délocalisée en mobilisant l'Ecole de la Rénovation Urbaine (ERU) ; pour cette formation sur la GUSP c'est l'Ecole de la Gestion Urbaine des Quartiers (EGUQ) qui intervient.

- **PROCESSUS D'ELABORATION**

En amont de la formation, un cahier des charges a été élaboré par la Préfecture des Bouches-du-Rhône, avec l'assistance de l'AR Hlm PACA & Corse et l'appui d'expertise de l'USH.

Un courrier a été adressé par le Préfet Délégué à l'Égalité des Chances à l'ensemble des acteurs de la GUSP (État, collectivités locales, bailleurs) du département des Bouches-du-Rhône annonçant le lancement d'un module de formation, avec une proposition formalisée d'inscription.

80 participants ont manifesté leur intérêt.

- **FONCTIONNEMENT**

La « formation-action » de l'IFMO a proposé de réunir sur leur territoire les acteurs appelés à travailler ensemble sur un même projet afin de partager un diagnostic, de coproduire des outils, des méthodes et d'élaborer ensemble un plan d'actions.

Elle s'est déroulée entre novembre 2009 et avril 2010 et a réuni 5 groupes (de 15 à 20 participants) dans les Bouches-du-Rhône : 3 à Marseille (nord ouest/nord est/centre sud) et 2 hors Marseille (ouest Etang de Berre/Aix-Salon de Provence).

La formation d'une durée de 5 jours comprenait 2 jours de « diagnostic en marchant » et 3 jours d'apport théoriques et d'échanges d'expérience.

Les sites diagnostiqués ont été choisis par chacun des groupes au cours de la première journée de formation en privilégiant des sites non concernés par le « plan espoir banlieue », afin de couvrir un maximum de territoires.

A noter qu'un représentant du SG CIV a rejoint un groupe dès le 3^{ème} jour de formation pour mesurer, en la suivant, l'intérêt de la démarche.

Enfin, une journée de restitution a été organisée en Préfecture le 25 juin 2010, avec l'ensemble des acteurs de la gestion des quartiers destinataires du courrier de lancement de la formation, en présence des participants à la formation et des membres du comité de pilotage.

- **PUBLIC BENEFICIAIRE**

91 inscrits, 64 personnes ont suivis la formation, soit un taux global de 70% de participation

31% représentants bailleurs

41% représentants des collectivités locales

28% représentants de l'État

- **REGARD DES STAGIAIRES (APPORT ET LIMITES DE LA DEMARCHE)**

A particulièrement été appréciée la dynamique de groupe qui s'est constituée tout au long de la formation, elle a, selon eux, favorisé l'échange d'expériences et la constitution d'un véritable réseau partenarial local.

Ils sont unanimes sur l'apport de l'outil « diagnostic en marchant » mais ont émergés dans la grille d'évaluation de nombreux questionnements sur la pertinence de le réaliser dans deux sites différents sur un temps aussi court.

Enfin, les participants des territoires marseillais ont regretté l'absence des représentants de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et du Grand Projet de Ville.

- **COÛT ET FINANCEMENT**

Coût : sur la base de 80 stagiaires, la formation a eu un coût de 107 135 euros (HT/TTC l'IFMO, organisme de formation n'étant pas soumis à la TVA) soit un coût à la journée de près de 268 euros HT/TTC.

Financement :

- EGUQ : 70 000 euros au titre d'une convention nationale conclue entre l'Etat, la Caisse des Dépôts et Consignations ainsi que la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social, pour le financement du coût pédagogique des agents Hlm, des Entreprises Publiques Locales (ex-SEM) et de l'Etat national,
- ACSE : 37 135 euros pour le financement du coût pédagogique des Délégués du Préfet et des agents des collectivités locales.

- **LA SUITE ...**

Des rencontres en Préfecture se poursuivent autour du suivi du volet global GUP au titre de l'abattement de la TFPB et de la dynamique autour du plan espoir banlieues.

A ce jour, il n'y a pas eu d'évaluation des impacts sur les territoires (état d'avancement des démarches GUSP et fonctionnement des partenariats) mais un ressenti incontestable de l'amélioration des savoir-faire, et un développement évident des démarches de GUSP.

Le dispositif de « Formation/Action » est reproduit par l'IFMO et fait l'objet d'une proposition de formation à la carte :

<http://www.ecoledelarenovationurbaine.com/nos-programmes/formationaction-sur-site.html>

- **CONTACTS :**

Florent Léonardi Chargé de mission Association Régionale Hlm de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse Tél : 04 91 13 73 26 fleonardi@arhImpacacorse.com	Mathieu Arfeuillère Chef de Cabinet du Préfet à l'Egalité des Chances Préfecture Bouches-du-Rhône Tél : 04 91 15 64 44 mathieu.arfeuillere@bouches-du-rhone.pref.gouv.fr
Alain Prévost Expert en qualité de service Union sociale pour l'habitat Tél : 06 86 16 62 17 alain.prevost@union-habitat.org	Marie-Line Canada Coordinatrice pédagogique Institut de formation de la maîtrise d'ouvrage Tél : 01 75 62 00 02 ml.canada.ifmo@union-habitat.org

Fiche réalisée par **Stéphanie Mousserin**, CRPV-PACA, avec la contribution de **Florent Léonardi** AR Hlm PACA & Corse, le 25.10.11.

CRPV-PACA, 7 rue Colbert, 13001 Marseille – 04 96 11 50 41

<http://www.crpv-paca.org>